

## COMMUNE DE BEAUSSAULT.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2018.

Le Maire ouvre la séance à 20h05. Un membre du Conseil, Mickaël LEJEUNE est absent. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

**1. Visite du logement communal 5 impasse du cimetière.** Après le départ précipité des locataires le 17 novembre, le Conseil se rend sur place pour une visite des lieux dans le but d'évaluer les travaux de remise en état à entreprendre. Le Conseil examine également les possibilités d'aménagement d'un coin salle d'eau et de toilettes supplémentaires au rez-de-chaussée. De retour en mairie, et après échange de points de vue, le Conseil décide notamment de supprimer les cloisons séparatives ajoutées dans la grande salle et de faire établir des devis pour l'installation de sanitaires en rez-de-chaussée. Les divers travaux de remise en état seront réalisés par la Commune.

De plus, comme mentionné dans le bail de location, le délai de préavis d'un mois sera appliqué pour le paiement du loyer : la lettre de résiliation ayant été réceptionnée le 5 courant, le loyer sera dû jusqu'au 30 novembre. Délibération n°39.

**2. Question diverse donnant lieu à délibération.** Le Conseil décide de faire restaurer les registres d'état-civil des années 1863 à 1872 et 1873 à 1882. Montant estimé 1 300€ par registre. Une demande d'aide sera formulée auprès du département. Délibération n°40.

### 3. Autres questions diverses.

. Une journée *d'entretien des plantations au bois de Beaumont* est fixée au lundi 28 janvier. Rendez-vous à 9h30 avec si possible l'outillage adéquat : taille-haies et gros sécateur.

. *L'extincteur appartenant à la commune, positionné à Toupray* sera le moment venu transplanté dans le bâtiment communal.

. Plusieurs conseillers évoquent l'état déplorable des *travaux entrepris par la DDI* sur la route départementale à hauteur de l'entreprise D'HONT.

. La *commission communication* initialement prévue le 22 novembre est reportée au jeudi 29 novembre, 19h.

. Un *sapin de Noël* sera dressé sur la place de la mairie. Il devrait être décoré par le Comité des fêtes.

. La *distribution des colis de Noël* aux personnes concernées sera assurée par Laurent Fournier et Bruno RENIER pour Beaussault et par Christophe BANCE et Philippe POLLET pour Grattennoix-Toupray.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.